



DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION (D.E.R.)

En application des différentes législations auxquelles nos activités sont soumises, nous vous prions de trouver ci-après les informations réglementaires qui régiront l'ensemble de nos relations contractuelles.

PRESENTATION

LGA Stratégie & Patrimoine

25 avenue de la Marquise du Deffand – 92160 Antony

Numéro ORIAS : 08044497 - www.orias.fr

⇒ Sous les catégories suivantes :

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

- Conseiller en investissements financiers (CIF)

INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE :

- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)

AUTRES ACTIVITES :

- Transactions immobilières

CONDITIONS D'EXERCICE DES STATUTS

Conseiller en investissements financiers (C.I.F.)

Membre de la CNCEF PATRIMOINE association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

LGA Stratégie & Patrimoine a opté pour le statut de CIF non indépendant conformément à la réglementation MIF 2 qui lui est applicable.

Ce statut permet à LGA Stratégie & Patrimoine de proposer à ses clients le mode de rémunérations le plus adapté à leur situation et à leurs objectifs :

Honoraires forfaitaires

Honoraires selon l'encours conseillé

Ou/et

Commissions ponctuelles ou récurrentes de la part du producteur de produit ou de la société de gestion suite à la décision d'investissement retenue

Quelque soit le mode de rémunération choisi, LGA Stratégie & Patrimoine s'engage à agir au mieux des intérêts de ses clients, à préserver la qualité de ses prestations et de ses recommandations d'investissement, à informer ses clients de tout conflit d'intérêt potentiel, des coûts et des frais des supports recommandés et de sa rémunération.

Partenaires dans le cadre de l'activité CIF :

Banque	ALPHEYS , NORTIA
SCPI	Sofidy, Alderan, Euryale , Fiducial, Remake, Atland voisin...
Girardin	Les Entrepreneurs, François 1 ^{er}
Private Equity	LBO France, PEQAN, ALTAROC, ODDO, Entrepreneur Invest.....
Groupements forestiers	France Valley, FORECIAL, VATEL,
Financement participatif	Anaxago, Les entrepreneurs,
Autre	Habitat & Humanisme,

Politique en matière de durabilité

LGA Stratégie & Patrimoine a mis en place un processus de sélection des instruments financiers, tenant compte des facteurs de durabilité au sens de l'article 2, point 24, du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019. Pour ce faire, LGA Stratégie & Patrimoine procède à l'analyse des produits qu'il entend référencer sur la base de plusieurs critères :

- Le fait qu'ils constituent des investissements durables au sens du Règlement SFDR ;
- Le fait qu'ils constituent des investissements durables à vocation environnementale au sens du Règlement Taxonomie,
- Le fait qu'ils prennent ou non en compte les incidences négatives en matière de durabilité (PIA).

LGA Stratégie & Patrimoine expliquera au client et détaillera ces différents éléments dans la suite de sa mission.

Intermédiaire d'assurance

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9 en sa qualité de courtier d'assurance (COA)

LGA Stratégie & Patrimoine n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et n'est pas en mesure de pouvoir fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché (article L521-2 II 1°(c) du Code des assurances)

Partenariats avec les entreprises d'assurance (liste non exhaustive)

LGA Stratégie & Patrimoine travaille notamment avec les entreprises d'assurance suivantes :

GENERALI	UAF Life Patrimoine (Groupe Crédit Agricole)	VIE PLUS (SURAVENIR)	SWISSLIFE	INTENCIAL (groupe Apicil)
Axa Théma	ODDO	MMA	Abeille Assurance (ex AVIVA)	One Life (Luxembourg)

Liens financiers et participations

Entreprise(s) d'assurance avec la(es)quelle(s) il existe un lien financier LGA Stratégie & Patrimoine détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital de LGA Stratégie & Patrimoine :

- néant

LGA Stratégie & Patrimoine a enregistré au cours de l'année précédente un chiffre d'affaires, au titre de son activité d'intermédiaire, supérieure à 33% du chiffre d'affaires total réalisé au titre de l'ensemble de son activité de distribution avec l'entreprise d'assurance :

- aucune

Conditions de fourniture de la prestation de conseil en assurance :

LGA Stratégie & Patrimoine propose au client une prestation de conseil lui permettant de proposer un contrat cohérent avec les besoins et exigences du client

De façon facultative, LGA Stratégie & Patrimoine est en mesure de proposer au client un service de recommandation personnalisée consistant à expliquer au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou options, un(e) ou plusieurs contrats ou options correspond(ent) le mieux ses exigences et besoins.

LGA Stratégie & Patrimoine dispose d'une organisation appropriée pour garantir que les clients ne seront pas induits en erreur quant au niveau de conseil qu'ils reçoivent, et que LGA Stratégie & Patrimoine leur donnera le type de conseil qui est adapté à leur situation

Transactions Immobilières (sans maniement de fonds)

Activité régie par la loi n° 70-9 du 02 janvier 1970 dite loi Hoguet et les lois, décrets et ordonnances s'y rattachant, sous couvert de la carte professionnelle n° CPI 9101 2018 000 029 369 délivrée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) PARIS Ile de France le 28 mai 2021

Réclamation – médiation CIF

Pour toute réclamation, le client s'adresse préalablement à LGA Stratégie & Patrimoine afin de trouver une solution amiable. La réclamation s'effectuant, sur support durable, est adressée à :

**LGA Stratégie & Patrimoine,
Laurence Giraud Berthet – lgiraud@lga-sp.com**

LGA Stratégie & Patrimoine s'engage à :

- accuser réception de la réclamation dans un délai de dix jours ouvrables ;
- puis à y répondre dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si la réponse apportée à sa réclamation ne lui apparaît pas satisfaisante, le client peut saisir le médiateur de la consommation compétent suivant:

⇒ Au titre de l'activité de conseiller en investissements financiers :

**Le Médiateur
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 PARIS CEDEX 02**

⇒ Au titre des autres activités

**CMAF - Service Médiation de la consommation -
39 avenue F.D. Roosevelt, 75008 Paris.
www.cmap.fr Mail : consommation@cmap.fr**

Assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) et garanties financières

RCP : dans le cadre de ses activités, LGA Stratégie & Patrimoine a souscrit à un contrat d'assurance le couvrant contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de **ORIA CONSEILS police n° 2.401.395**.

Garanties financières : dans le cadre de ses activités, LGA Stratégie & Patrimoine:

A souscrit une police d'assurance **Oria Finance & Patrimoine** incluant une GARANTIE FINANCIERE Transaction sur immeubles et fonds de commerce hors maniement de fonds et avec manipulation d'effets en détention indirecte pour un montant de : **110.000 EUROS** par *période de garantie*

Police Oria Finance & Patrimoine n° : **2 401.395 / - OC100000249**

Traitement des données personnelles

Dans le cadre de ses prestations, LGA Stratégie & Patrimoine est susceptible de procéder au traitement de données personnelles intéressant le client, ce à quoi le client consent.

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, LGA Stratégie & Patrimoine s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre LGA Stratégie & Patrimoine et son client, à préserver leur sécurité et leur intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis. Le client est informé qu'il a le droit de demander au responsable de traitement l'accès aux données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc...).

L'identité et les coordonnées du responsable de traitement au sein de LGA Stratégie & Patrimoine sont les suivantes : **LGA Stratégie & Patrimoine,**
Laurence Giraud Berthet – lgiraud@lga-sp.com – 01 49 84 33 48

Le client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07

Moyens de communication entre LGA Stratégie & Patrimoine et le client

Les modes de communication à utiliser entre LGA Stratégie & Patrimoine et le client sont les suivants :

- ✓ Réunions physiques
- ✓ Rdv à distance via les moyens numériques
- ✓ Courrier
- ✓ Envois de courriels
- ✓ Téléphone
- ✓ Interface sécurisée du site internet de **LGA Stratégie & Patrimoine**

Mise à jour des informations

LGA Stratégie & Patrimoine fait parvenir au client toute mise à jour de ces différentes informations, en lui communiquant par tout moyen de communication : courrier, email... Le client peut également obtenir à tout moment ces informations sur simple demande auprès de LGA Stratégie & Patrimoine.

Nous vous remercions de prendre connaissance et de conserver un exemplaire de ce document signé par nos soins et de nous en remettre un exemplaire contresigné par vous-même.

*En cas de signature électronique: Je reconnais, conformément aux articles 1366 et 1367 du code civil, que le présent document est signé électroniquement via **notre intégrateur O2S**, lequel service est conforme au règlement eIDAS (UE) 910/2014 et avoir signé le présent document par voie électronique en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses conditions générales, et renonce par conséquent à toute réclamation et/ou action en justice afin de remettre en cause la fiabilité de ce système de signature électronique et/ou son intention de signer le présent document. En outre, conformément aux dispositions de l'article 1375 du code civil, l'obligation de remise d'un exemplaire original papier au signataire de ce document n'est pas nécessaire comme preuve des engagements et obligations du signataire de document. La remise d'une copie électronique du présent bulletin directement par O2S à son signataire constitue une preuve suffisante et irréfutable des engagements et obligations de ce dernier au titre du présent document.*

Fait à le

Signature du client

Signature du Conseiller